

CYCLE SPÉCIALISÉ

Cycle spécialisé
inter-établissements

Jazz & Musiques Actuelles

Réseau Ouest Occitanie

Conservatoires à Rayonnement Départemental
de l'Aveyron, Montauban, Tarbes, du Tarn
et école Music'Halle (Toulouse)



Cycle spécialisé inter-établissements JAZZ & MA - Ouest Occitanie

réseau Aveyron, Montauban, Tarbes, Tarn, Music'Halle (Toulouse)

CADRE GÉNÉRAL

Les Conservatoires à Rayonnement Départemental de l'Aveyron, du Tarn, de Montauban, Tarbes, et l'école Music'Halle (Toulouse) ont ouvert en 2021 un Cycle spécialisé inter-établissements destiné aux étudiants en Jazz & Musiques Actuelles souhaitant préparer l'entrée dans les écoles supérieures en France ou à l'étranger (CEFEDM, Pôles Supérieurs, CNSMD...).

La formation est construite **sur 2 ans (répartis en 4 semestres)**

Les **connaissances théoriques et techniques** autour d'un apprentissage musical spécialisé amèneront les étudiants à créer, expérimenter, échanger, en bénéficiant des collaborations établies entre les établissements d'enseignement artistique **et les acteurs culturels du réseau** : Scène Nationale d'Albi, Le Parvis Scène Nationale Tarbes Pyrénées, L'Astrada (Marcillac), le Théâtre Olympe de Gouges (Montauban), Lo Bolegason (Scène de Musiques Actuelles-Castres), l'espace JOB (Toulouse), Le Taquin (Toulouse), les studios d'enregistrement de l'imprimerie-Music'Halle (Toulouse) et de Lo Bolegason (Scène de Musiques Actuelles-Castres), le réseau Occijazz pour la région Occitanie.

Public concerné et tarification :

Etudiants de niveau **3^{ème} cycle en Conservatoire** ou **issus d'écoles FNEIJMA**.
(Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles)

Les étudiants admis seront rattachés à un des conservatoires ou école du réseau.

Le tarif appliqué est celui de leurs établissements d'origine auxquels les étudiants restent ou seront attachés.

Modalités d'accès et évaluations :

Sous forme de **concours d'entrée**, après **admissibilité sur dossier** par le comité pédagogique.

Les **évaluations** se font dans chaque établissement pour les semestres 1 et 2, en réseau pour les semestres 3 et 4. La grille d'évaluation est commune. Les candidats à la 2^{ème} année devront présenter leur projet professionnel et communiquer leur candidature aux Pôles Supérieurs

Lieux d'enseignement :

Les cours réguliers sont dispensés dans les établissements d'origine principalement la 1^{ère} année et à Music'Halle la 2^{ème} année.

Le projet est coordonné par le CRD du Tarn, et les cours mutualisés se dérouleront en priorité à Music'Halle (Toulouse), ou dans un lieu approprié en fonction du programme et des nécessités techniques.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1- Module principal

Atelier Orchestre : 3,5h hebdomadaire

- Travail du répertoire en pratique collective.
- Le son de groupe, la qualité d'interprétation, l'interaction de jeu et l'improvisation seront au centre de ce cours. Le répertoire travaillé pourra varier autour des standards de l'UV DEM Jazz régional, de morceaux adaptés-arrangés, de relevés, d'une thématique autour d'un artiste, et de compositions personnelles.

Perfectionnement instrumental ou vocal : 1h hebdomadaire

- Ce cours se déroulera dans les établissements de référence, ou bien sous forme de rencontres mensuelles.
- Les enseignants seront ceux du réseau.

Théorie-Harmonie-Rythme-Relevés : 1h hebdomadaire

Ces notions seront travaillées au sein du cours ou des ateliers, proposés par les établissements ou sous forme de stages thématiques.

2- Module d'écriture

Arrangement : 1h hebdomadaire

- Travail autour des notions d'orchestration, d'harmonisation, de timbre, de tessiture. Les arrangements seront joués sous forme de tutti d'ateliers complété au besoin par les élèves des écoles partenaires.
- Un travail spécifique de cours en visioconférence pourrait être proposé par des compositeurs/arrangeurs reconnus.

Compositions personnelles et projet personnel : 0,5h hebdomadaire

Accompagnement, conseils, travail en profondeur mené sur chaque proposition, associé à la mise en place d'arrangements cohérents et adaptés.

3- Module culture et environnement professionnel

Analyse : 1h hebdomadaire

- Histoire des esthétiques musicales, par une écoute active, découverte de clés pour l'analyse, analyse comparée, analyse sur partition : langage, technique d'écriture et d'arrangement, son instrumentations, style, environnement historique, social, politique.
- Connaissance des différents courants musicaux qui constituent les musiques d'influence jazz et musiques actuelles.

Histoire de la musique : 16h

En complément du cours d'analyse, organisation de masterclass, stages avec des personnalités spécialistes d'un courant, d'une esthétique, d'un langage.

Environnement social et juridique : 32h

- Aspect global de l'environnement social et juridique, questions de management et de développement de carrière.
- Aide à la connaissance des textes juridiques, conventions, cadres légaux, statuts des différents acteurs, partenaires institutionnels, organisations professionnelles qui se rapportent au spectacle vivant.
- Etude de cas pratiques

Stratégies digitales : 32h

- Définitions des concepts et des rôles de tourneur, manager, éditeur (musical), producteur phonographique, éditeur phonographique (label), distributeur.
- Le modèle économique de l'artiste : les cachets concert, les droits d'auteur (DEP, SDRM...), les répartitions avec et sans éditeurs, les recettes d'exploitations phonographiques, les droits voisins interprètes, les droits voisins producteurs,
- Communication et marketing, communication auprès des pros (médias, programmeurs).

4- Module MAO, enregistrement

Ableton : 16h

Utilisation «live» du logiciel, ses possibilités d'interactions, son ergonomie adaptable à chaque situation de groupe: traitement sonore au travers d'effets en temps réel, déclenchement de boucles, créations de sons à intégrer avec d'autres instruments, trouver sa place en tant que «musicien électronique» dans un groupe, mais aussi en tant qu'instrumentiste.

Enregistrement studio : 4 jours enregistrement/an - 48h

Au studio de l'Imprimerie à Music'Halle (Toulouse) et dans les studios du Bolegason (Scène de Musiques Actuelles-Castres)

5- Module masterclass, stages

Stages sur des thématiques différentes dont :

- Jean Charles Richard (Coordinateur Jazz CRR Paris)
- Serge Lazarevitch (Coordinateur Jazz CRR Montpellier)

Sessions « Carte Blanche » avec les enseignants du réseau autour de contenus en fonction des besoins (Improvisation, rythme, MAO, thématiques stylistiques ...)

Autres masterclass dispensées notamment par Music'Halle (l'Ecole des Musiques Vivaces) sous forme de stages dans le cadre de partenariat avec des festivals de la Région Occitanie.

6- Module concerts, résidences

Restitution en concerts, dans des lieux type « clubs » de chaque territoire, partenariats divers, participation au GROÛ (Grand Orchestre d'Occitanie Jazz/Réseau Occijazz – Marciac, Jazzèbre, Koa Jazz Festival).

Coordination pédagogique

Le projet est coordonné par le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn

Direction : Frédéric Nael

Responsable de la formation :

David Pautric (CRD Tarn - Music'Halle)

Conseil pédagogique :

Pierre Dayraud (CRD Tarbes)

David Haudrechy (isdaT, pôle supérieur)

Tony Margalejo (CRD Aveyron)

Juhani Sinkkonen (CRD Montauban)

Membres consultatifs :

Nadine Laurens, Audrey Laurens

David Haudrechy (isdaT, pôle supérieur)

Intervenants :

David Pautric, Pierre Dayraud,

Tony Margalejo, Julien Duthu,

Juhani Sinkkonen, David Haudrechy, François Bloque,

Serge Faubert, Bérangère Sentex,

TABLEAU RÉPARTITION HORAIRE

COURS	Année 1		Année 2		Infos	Total heures
	semestre 1	semestre.2	sem.estre 3	semestre.4		
1- Module principal						
Atelier Orchestre (H)	3,5	3,5	3,5	3,5	Etablissement	224
Technique instru. ou vocal (H ou M)	1	1	1	1	Etablissement. + réseau	64
Théorie - Harmonie - Rythme - Relevés	1	1	1	1	Etablissement	64
					Total module	352
2- Module d'écriture						
Arrangement (M+visio) Compositions et projets personnels	1,5	1,5	1	1	Etablissement + visio	96
					Total module	96
3- Module culture et cours spécifique						
Analyse (H)	1	1	[1]	[1]	S1,2 ou S3,4	32
Histoire de la musique (ST)			0,5	0,5	Enseignants et/ou personnalités	16
Envir. Soc. et Jur. (ST visio)			1	1	MH	32
Stratégie digitale (ST visio)			0,5	0,5	MH	16
					Total module	96
4- Module MAO / Studio						
MAO – Ableton (M ou ST)			0,5	0,5	MH	16
Studio enregistrement (ST)		0,75		0,75	Studio imprimerie (MH) / Bolegason	48
					Total module	64
5- Masterclass Stages collectifs						
Masterclass / Stages (ST)	3 stages de 3 jours dans les 2 ans				Etablissement / MH	64
6- Concerts, résidences (CRD + réseau GROO)	Concerts, résidences (Occijazz + interne)					80
					Total module	144
TOTAL						752

32 semaines de cours par an

Périodicité et lieux cours :

H = Hebdomadaire

M = Mensuel

ST = Stage

Visio : Visioconférence

MH : Ecole Music'halle

CRD : Conservatoire à Rayonnement Départemental

Etablissement : CRD de référence



Informations pratiques

Renseignements complémentaires :

David Pautric david.pautric@cmdtarn.fr

Dossier d'inscription

Télécharger le dossier d'inscription sur

<https://www.music-halle.com/enseignement-sup%C3%A9rieur>

Le compléter et le renvoyer

à formation@music-halle.com

avant le **06 juin 2025 minuit**.

Accompagnateurs sur place,
pas d'accompagnateurs personnels.

Les horaires de passage seront envoyés par email le
12 juin 2025

CRD Aveyron www.crd-aveyron.fr

CRD Montauban <https://bit.ly/36tbzMq>

CRD Tarbes : <https://www.agglo-tlp.fr/conservatoire>

www.music-halle.com